

Italie

Les syndicats au défi de la guerre commerciale et de la course au réarmement

Cristina NIZZOLI

Dans le contexte de la guerre commerciale déclenchée par Donald Trump et de la course au réarmement impulsée par l'Otan et l'Union européenne, cet article se penche sur les réponses données par le gouvernement et analyse le positionnement des organisations syndicales italiennes dont les mots d'ordre contre la guerre ont été intégrés aux revendications sociales plus traditionnelles. D'importants mouvements de grève contre la guerre et le génocide du peuple palestinien ont été initiés par le syndicalisme de base.

Against the backdrop of the trade war instigated by Donald Trump and the race to rearm led by NATO and the European Union, this article looks at the responses given by the government and analyses the positioning of Italian unions, whose traditional social demands are now accompanied by anti-war messaging. Significant strike actions against the war and against the genocide of the Palestinian people have been initiated by union rank and file.

*Cristina Nizzoli
est chercheuse à l'Ires.*

Depuis 1945, l'Italie est dépendante des États-Unis aussi bien sur le plan géopolitique qu'économique. Membre de l'Alliance atlantique, elle est, par sa position géographique stratégique au milieu de la mer Méditerranée, le pays européen avec la plus forte concentration de structures militaires de l'Otan ou appartenant aux États-Unis. Elle demeure aussi une puissance exportatrice, avec une balance commerciale ayant enregistré un excédent de 54,9 milliards d'euros en 2024, dont 38,9 milliards vis-à-vis des États-Unis.

Dans le contexte de la guerre commerciale déclenchée par Donald Trump et de la course au réarmement impulsée par l'Otan et l'Union européenne (UE), cet article cherche à rendre compte de la réaction du gouvernement italien et des organisations syndicales. Quelles politiques publiques sont mises en œuvre et avec quels effets sur la situation socioéconomique du pays ? Quelles sont les positions des organisations syndicales face au risque de pertes d'emplois qui se profilent sous l'effet de la hausse des droits de douane pour les produits que l'Italie exporte vers les États-Unis ?

Par ailleurs, la politique de réarmement du pays interpelle les syndicats profondément inquiets des coupes budgétaires qui pourraient s'abattre sur le système de protection sociale – déjà profondément affaibli par les politiques d'austérité de ces dernières années. Dans un pays fortement marqué par une tradition pacifiste, comment réagissent les organisations syndicales face à ces menaces ? Sont-elles en faveur de la reconversion envisagée de la

production civile à une production à usage militaire dans certains secteurs ?

Pour répondre à ces questions, nous donnons dans un premier temps un aperçu de la situation économique, sociale et politique du pays, pour contextualiser les effets du durcissement des droits de douane étasuniens sur l'économie italienne. Dans un deuxième temps, on revient sur les premières estimations des effets de ce virage protectionniste (quels secteurs d'activité et quelles catégories de salarié-es sont les plus touchés ?), ainsi que sur les positions des syndicats à ce sujet. La question du réarmement et de ses enjeux en termes de réorientation de la production ouvre la troisième partie de l'article. Elle s'accompagne d'une analyse des stratégies et des positionnements des confédérations italiennes, ainsi que des syndicats de base, sur la question sensible de la production d'armement et plus généralement de la guerre.

Un pays avec une faible consommation intérieure et qui exporte beaucoup

L'Italie se caractérise par une productivité faible depuis plusieurs années (graphique 1) qui, combinée à une forte dépendance énergétique, pèse sur la compétitivité des entreprises. Ses dépenses de consommation énergétique dépassent de 10,1 % celles de la France, de 13,4 % celles de l'Allemagne et de 44,4 % celles de l'Espagne¹.

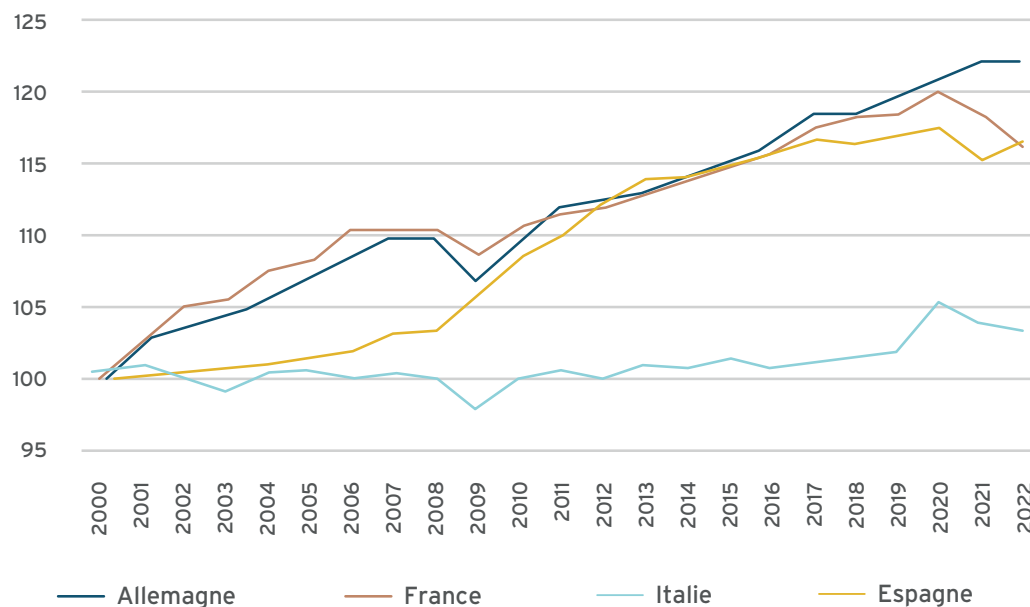
Les ménages italiens consomment peu et ils ont vu baisser leurs dépenses alimentaires, d'habillement ou encore de restauration². D'après l'Institut de statistique

1. E. Secchi, « L'Italie devient le quatrième exportateur mondial », *Conflits*, 24 octobre 2024, <https://bit.ly/4nzTv4S>.

2. R. Godin, « Italie : il n'y a pas de miracle économique », *Mediapart*, 1^{er} juin 2025.

Graphique 1 - Productivité horaire du travail (2000-2022)

Base 100 en 2000



Source : Eurostat, calculs Bpifrance.

italien (Istat), en 2023, les dépenses moyennes des ménages s'élèvent à 2 738 euros courants, soit une augmentation de 4,3 % par rapport à 2022, mais une diminution de 1,5 % en termes réels en raison de l'inflation (+5,9 % de variation annuelle de l'indice harmonisé des prix à la consommation)³. La Confédération générale italienne des entreprises, des activités professionnelles et du travail indépendant (Confcommercio) confirme cette analyse et souligne la très forte hausse des dépenses dites contraintes (santé, transports, énergie) dans le budget des ménages⁴. Cette dynamique, en empêchant une véritable reprise de la consommation intérieure, est un obstacle à la croissance économique du pays.

L'Italie est d'autre part le pays ayant enregistré la baisse des salaires la plus importante des pays de l'OCDE ces dernières années (graphique 2) : au premier trimestre 2025, les salaires réels sont restés inférieurs de plus de 7 % par rapport au premier trimestre 2021 (OCDE, 2025).

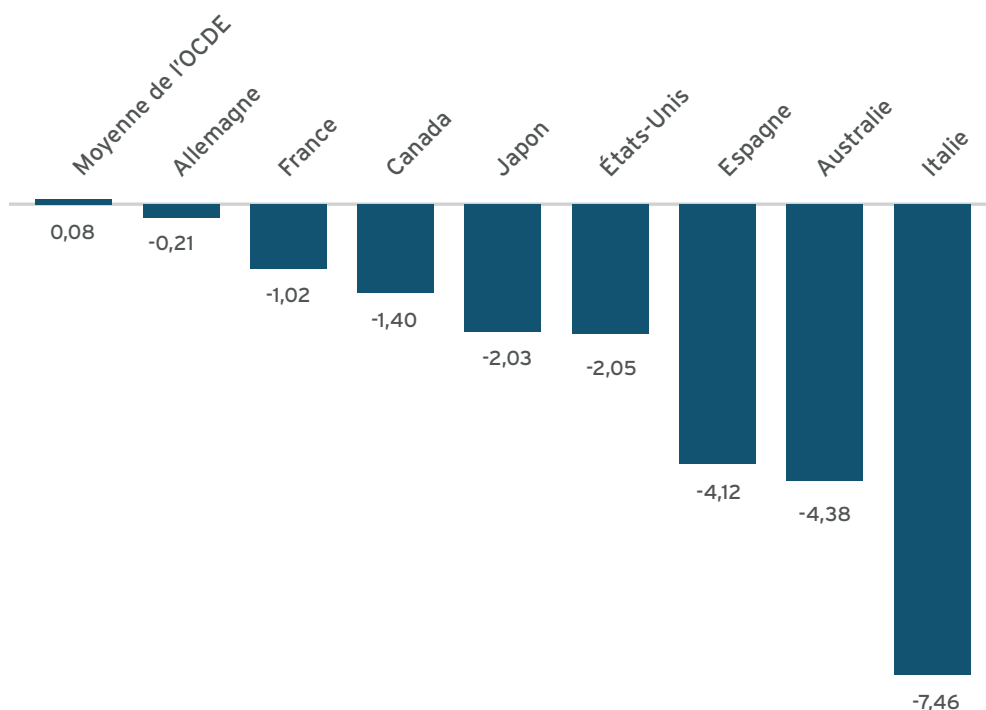
Dans ce contexte de demande intérieure extrêmement faible, les entreprises italiennes se tournent davantage vers l'exportation. L'Italie est devenue au premier semestre 2024 le quatrième exportateur mondial. La part des importations et des exportations de biens et services s'élève désormais à plus de 35 % du PIB en 2023, contre 15 % en 1970, ce qui témoigne d'une accélération de l'intégration commerciale

3. <https://www.istat.it/comunicato-stampa/spese-per-consumi-anno-2023/>.

4. <https://www.confcommercio.it/-/nota-aggiornamento-spese-obbligate-2025>.

Graphique 2 - Variation des salaires horaires réels (1^{er} trimestre 2021-1^{er} trimestre 2025)

En %



Source : OCDE, Statista : <https://bit.ly/4oZGtyF>.

internationale du pays *via* l'industrie manufacturière (Istat, 2024). Le degré d'ouverture de l'économie italienne est en effet particulièrement marqué dans le cas de l'industrie manufacturière, qui s'est accru fortement ces dernières décennies (graphique 3).

Ceci est confirmé par les données de l'Istat selon lesquelles les secteurs dont les exportations ont crû le plus entre juin 2024 et juin 2025 sont les produits pharmaceutiques, chimiques, médicaux et botaniques (+39,0 %), les moyens de transport (+15,9 %), les produits alimentaires, les boissons et le tabac (+6,0 %) et les appareils électriques (+3,5 %). Les exportations de

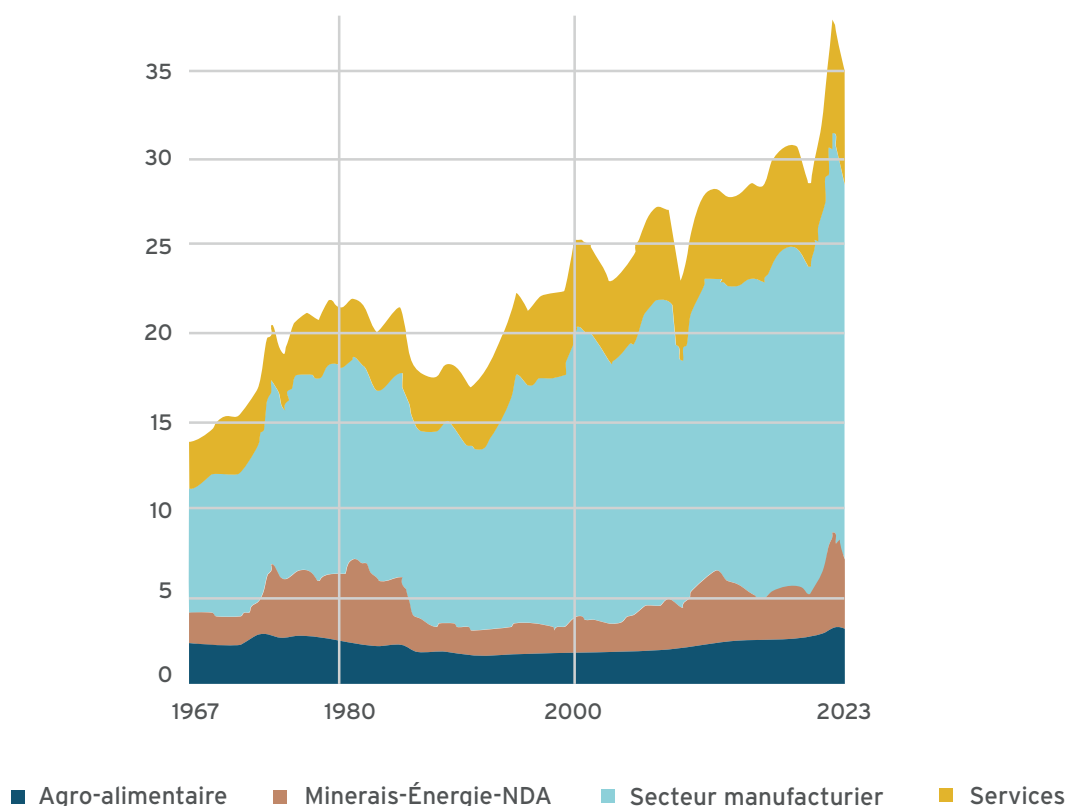
véhicules automobiles (-2,9 %), ordinateurs, appareils électroniques et optiques (-2,7 %) et articles en cuir, à l'exception des vêtements (-2,2 %) ont en revanche diminué sur la même période⁵.

Entre 2013 et 2023, les États-Unis sont le pays qui a vu sa part dans les exportations italiennes progresser le plus (tableau 1). Ils représentent désormais le deuxième marché d'exportation pour les produits italiens (11,1 %), juste après l'Allemagne (11,2 %) tandis que la part des importations italiennes en provenance des États-Unis est nettement plus faible (4,2 %).

5. <https://bit.ly/3LrkIJA>.

Graphique 3 - Degré d'ouverture de l'économie italienne dans 4 secteurs (1967-2023)

En % du PIB



Source : CEPII, bases de données CHELEM - Commerce international - Balance des paiements - PIB : <http://visualdata.cepii.fr/CountryProfiles/fr/?country=Italie>.

Dans un tel contexte, le virage protectionniste de la présidence Trump constitue une source d'incertitude pour les entreprises italiennes, notamment pour les petites et moyennes entreprises majoritaires dans la péninsule, malgré les propos rassurants de Giorgia Meloni (voir l'encadré).

Les effets de la hausse des droits de douane

Après des mois d'incertitudes, l'accord conclu fin juillet entre la Commission

européenne et le Président des États-Unis prévoit l'instauration de droits de douane de 15 % sur les exportations européennes vers les États-Unis, sans aucune réciprocité. Plusieurs secteurs d'activité sont soumis à des exceptions qui feront l'objet d'accords successifs.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, il est encore trop tôt pour pouvoir chiffrer les effets de la hausse des droits de douane sur l'économie italienne. Toutefois, des estimations ont pu être faites en août 2025.

Tableau 1 - Part des 10 premiers partenaires commerciaux de l'Italie entre 2013 et 2023

En %

Importations				Exportations			
2013		2023		2013		2023	
Allemagne	14,6	Allemagne	14,9	Allemagne	11,9	Allemagne	11,2
France	8,5	France	8,9	France	9,9	États-Unis	11,1
Chine	6,5	Chine	7,5	États-Unis	7,6	France	9,6
Pays-Bas	5,6	Pays-Bas	6,0	Suisse	5,0	Espagne	4,7
Russie	5,4	Espagne	5,5	Royaume-Uni	5,0	Royaume-Uni	4,6
Espagne	4,5	Belgique	4,4	Espagne	4,0	Suisse	4,6
Belgique	3,7	États-Unis	4,2	Chine	2,8	Chine	3,4
États-Unis	3,2	Suisse	3,1	Russie	2,8	Pologne	3,0
Suisse	3,0	Pologne	2,6	Turquie	2,7	Pays-Bas	2,8
Royaume-Uni	2,6	Algérie	2,4	Pologne	2,3	Belgique	2,8

Lecture : entre 2013 et 2023, la part des États-Unis dans les exportations italiennes est passée de 7,6 à 11,1 %.
Source : Cepii, base de données BACI.

La baisse du PIB est estimée à 0,2 %⁶ et, selon Confcommercio, la combinaison des droits de douane de 15 % et de la dépréciation du dollar (qui, depuis le début de la présidence Trump, a perdu 13 % de sa valeur par rapport à l'euro) ne peut qu'entraîner une augmentation des prix des marchandises destinées aux États-Unis.

**Des effets différenciés
selon les secteurs et les régions**

L'incertitude demeure quant aux effets différenciés des droits de douane selon les secteurs d'activité. Au 7 août 2025, premier jour d'application de l'accord entre Donald Trump et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen,

6. <https://bit.ly/3Ju8nnk>.

Encadré - Mettre en scène une proximité avec Donald Trump pour gagner en crédibilité auprès des Italiens

Dès son arrivée au pouvoir, début 2025, Trump annonce une série de mesures protectionnistes, ce qui, compte tenu de la structure économique de l'Italie, inquiète rapidement les entreprises et les ménages¹... que Giorgia Meloni cherche à tout prix à rassurer.

Au pouvoir depuis 2022, Giorgia Meloni se targue d'un rapport privilégié avec le locataire de la Maison-Blanche en raison de leur proximité idéologique. Elle s'empresse de la rencontrer dès ses premières prises de position en faveur de l'augmentation des droits de douane pour les produits importés aux États-Unis. Giorgia Meloni veut jouer le rôle d'intermédiaire entre Washington et Bruxelles auprès de l'opinion publique, alors même que c'est la Commission européenne qui dispose des compétences en matière commerciale et non les États membres. Sa stratégie vise à la fois à rassurer les Italiens quant aux décisions de Trump - en laissant entendre que les droits de douane pourraient être plus favorables pour l'Italie - et à alimenter l'image d'une *leader* politique forte. Ainsi, dès le mois d'avril 2025, elle rencontre Donald Trump et l'invite sans tarder à Rome, en s'engageant, par la même occasion, à augmenter les importations d'énergies fossiles américaines vers l'Italie. Toutefois, les flatteries de Donald Trump, lequel n'hésite pas à qualifier la présidente du Conseil italien de « *leader* et personne fantastique », ne permettent pas de rendre tangible ce « lien privilégié » qu'elle met en avant en toute occasion. En effet, l'Italie n'obtient aucun traitement de faveur vis-à-vis des autres pays de l'UE en matière de tarifs douaniers (voir *infra*). Pire, le ministère du Commerce américain s'apprête à imposer des droits de douane de 92 % sur les importations de pâtes italiennes de 13 fabricants de la péninsule, accusés de *dumping*, qui viendront s'ajouter aux 15 % déjà en vigueur pour toutes les importations européennes. Le taux qui s'appliquera sera alors de 107 %, soit le plus élevé de tous les produits concernés par les nouveaux droits de douane de l'administration Trump².

1. D'après un sondage, les Italiens sont parmi les plus inquiets d'Europe et craignent une baisse de leur pouvoir d'achat : <https://bit.ly/435o8IO>.

2. M. Stancati, G. Bade, « Italian pasta is poised to disappear from American grocery shelves », *The Wall Street Journal*, November 11, 2025.

les droits de douane qui auront le plus d'impact sur l'économie italienne concernent les secteurs suivants⁷ :

- l'industrie automobile et ses composants. Ce secteur voit baisser son taux à 15 % au lieu des 27,5 % annoncés précédemment ;

- les métaux industriels, pour lesquels le taux se maintient à 50 % ;

- l'agriculture, dont le taux forfaitaire absorbe les droits de douane préexistants, ce qui produit un impact nul. En revanche, certains produits comme le vin risquent de

7. Source des données présentées dans cette partie : « Dazi Usa al 15 %, cosa cambia per il Made in Italy settore per settore », 28 luglio 2025, <https://bit.ly/3Lh8SSc>.

voir leurs droits de douane augmenter par rapport au seuil actuel de 2,5 %, sauf dérogation à confirmer ;

- l'industrie pharmaceutique et les semi-conducteurs, secteurs pour lesquels le taux annoncé dans l'accord de juillet est de 15 % ; Trump a toutefois répété à plusieurs reprises vouloir augmenter ce pourcentage de manière conséquente⁸.

En 2024, les exportations italiennes vers les États-Unis se sont concentrées dans quelques secteurs d'activité : la mécanique, l'industrie pharmaceutique et l'agro-alimentaire. Au premier semestre 2025, les États-Unis sont toujours le principal marché de destination des marchandises italiennes (hors UE). Par rapport au premier semestre 2024, on enregistre une augmentation des exportations (+7,8 %) et des importations (+14,9 %) et un excédent commercial de l'Italie qui atteint 20,3 milliards d'euros (contre 19,7 au premier semestre 2024) (ICE, 2025).

Il faut aussi tenir compte des spécialisations territoriales de la péninsule. En tant que régions fortement exportatrices vers les États-Unis notamment de produits manufacturés, les Abruzzes (17,1 %) et la Toscane (16,2 %) sont les plus exposées à l'incertitude de la politique commerciale de Donald Trump. Viennent ensuite le Molise (13,4 %), l'Émilie-Romagne (12,5 %), l'Ombrie (12,4 %) et le Frioul-Vénétie Julienne (12,2 %) (tableau 2).

Trouver des marchés alternatifs pour sauvegarder les exportations italiennes

Face à une situation qui demeure confuse et en pleine évolution, quelles sont les stratégies envisagées par le gouvernement italien ? À contre-courant des débats sur la (ré)industrialisation que l'on retrouve dans des pays comme la France, l'argumentaire le plus mobilisé dans le contexte italien est celui de la recherche de nouveaux débouchés pour les exportations.

Ainsi, le levier principal des pouvoirs publics est le soutien aux entreprises pour qu'elles puissent ouvrir des nouveaux marchés. Le « décret économie » du mois d'août 2025 est une première réponse.

Il envisage de mobiliser un fonds spécifique (Fondo 394 per l'internazionalizzazione⁹) afin d'accorder des prêts bonifiés aux entreprises qui investissent en Inde, s'y approvisionnent ou y exportent. De plus, sous certaines conditions, des aides peuvent être accordées aux entreprises dans le cadre du « Fonds de promotion intégré ». L'objectif affiché de ces financements est de soutenir différents types d'investissements¹⁰.

Un autre levier de soutien aux chaînes d'approvisionnement stratégiques, cette fois sur le continent africain, est représenté par le programme « Push » de Sace, un groupe d'assurance et financier détenu à 100 % par le ministère de l'Économie et des Finances italien. Grâce au « plan Mattei »,

8. Depuis juillet 2025, les annonces de Donald Trump en matière d'augmentation des droits de douane de certains produits se succèdent. À titre d'exemple, on peut citer, pour l'Italie, l'augmentation des droits de douane sur les pâtes alimentaires à partir de janvier 2026. Cette augmentation devrait atteindre 91,74 points de pourcentage, qui s'ajouteraient au droit de douane actuel de 15 %, portant la taxation totale à plus de 100 % : « Maxi dazi Usa sulla pasta italiana? La potenziale stangata di Trump da oltre il 100% », *Il Fatto Quotidiano*, 4 ottobre 2025, <https://bit.ly/3JaBkER>.

9. Ce fonds a pour objectif de financer les investissements pour la croissance à l'étranger des entreprises italiennes : <https://bit.ly/4ogxycO>.

10. A. Carli, « Dall'India all'Africa, così il decreto Economia sostiene l'export delle aziende italiane », *Il Sole 24 ore*, 1 agosto 2025.

Tableau 2 - Part des exportations italiennes vers les États-Unis par région en 2024

En %

Régions	Exportations vers les États-Unis
Abruzzes	17,1
Toscane	16,2
Molise	13,4
Emilie-Romagne	12,5
Ombrie	12,4
Frioul-Vénétie Julienne	12,2
Latium	11,3
Pouilles	9,5
Trentin-Haut Adige	9,4
Ligurie	9,3
Vénétie	9,1
Campanie	8,9
Marches	8,9
Calabre	8,6
Lombardie	8,4
Piémont	8,3
Sicile	7,6
Val d'Aoste	7,5
Sardaigne	6,9
Basilicate	6,8

Source : Rapport ICE 2024-2025, Agence pour la promotion à l'étranger et l'internationalisation des entreprises italiennes, <https://bit.ly/4qYo0Eg>.

ce programme soutient plus de 200 entreprises italiennes de l'agroalimentaire à l'énergie, de la mécanique instrumentale aux infrastructures, en passant par l'automobile et la chimie, avec pour objectif la croissance durable et la compétitivité des produits italiens sur les marchés africains¹¹.

La hausse du pouvoir d'achat pour soutenir la demande intérieure, plutôt que celle du développement des exportations, est privilégiée par les organisations syndicales et par les partis d'opposition (voir *infra*)¹².

Des syndicats inquiets qui réclament la protection de l'emploi

D'après un récent rapport de la Fondazione Di Vittorio (2025), le marché du travail italien est marqué par une précarité structurelle. Les contrats à durée déterminée et à temps partiel concernent désormais près de 30 % des salarié·es et touchent particulièrement les jeunes, les femmes et les diplômé·es. À cette situation il faut ajouter la baisse des salaires réels que nous avons mentionnée plus haut (graphique 2). Or, dans un tel contexte, la priorité des organisations syndicales est la préservation

de l'emploi, avec une attention particulière aux emplois de qualité.

Dans l'ensemble, les trois confédérations (CGIL, CISL et UIL¹³) réclament des mesures concrètes de soutien à l'emploi aussi bien de la part du gouvernement italien que de l'UE. Mais, sous le gouvernement de Giorgia Meloni, la difficulté des syndicats à mener une action unitaire s'est accrue. La CISL, alignée sur les positions du gouvernement d'extrême droite depuis son arrivée au pouvoir¹⁴, met l'accent sur la nécessité de diversifier les marchés destinés à l'exportation, tandis que la CGIL maintient une ligne d'opposition plus ferme et prône un changement d'orientation de la politique économique et sociale¹⁵. La centrale réclame en outre un renforcement des amortisseurs sociaux en cas de pertes d'emploi, y compris en prévoyant l'interdiction des licenciements, comme cela avait été mis en place pendant la pandémie de Covid-19. De plus, elle revendique le renouvellement de l'ensemble des conventions collectives nationales¹⁶, l'exonération des cotisations sociales, le rétablissement du frein à l'endettement. La CGIL demande également des

11. <http://bit.ly/49t6qlA>.

12. L'Italie est l'un des derniers États membres de l'UE à ne pas avoir instauré de salaire minimum. Le Parti démocratique y est désormais favorable, pour permettre de sortir le pays de la stagnation salariale. À ce jour, parmi les syndicats, seule la CGIL soutient l'idée d'un salaire minimum.

13. Confederazione Generale Italiana del Lavoro (CGIL, Confédération générale italienne du travail) ; Confederazione Italiana Sindacati Lavoratori (CISL, Confédération italienne des syndicats de travailleurs) ; Unione Italiana del Lavoro (UIL, Union italienne du travail).

14. La CISL voit, en 2025, son ex-secrétaire Luigi Sbarra nommé au gouvernement avec délégation aux affaires du Sud. Cette nomination se produit à peine deux mois après sa démission comme secrétaire général confédéral. D'autres événements illustrent la forte entente entre la CISL et le gouvernement Meloni : la proposition de loi sur « la participation des travailleurs à la gestion des entreprises », à l'initiative de la confédération d'inspiration catholique, a été adoptée au mois de mai 2025. Cette mesure permet l'entrée des travailleurs et travailleuses aux conseils de surveillance ou d'administration des entreprises, sans toutefois la rendre obligatoire. Dans un contexte où seules les entreprises ont le pouvoir de décider d'accorder ou non ce droit, la loi a été fortement contestée par les autres organisations syndicales, dans la mesure où elle tend surtout à donner les moyens aux employeurs de contourner les instances représentatives du personnel.

15. <https://bit.ly/47htJOn>.

16. Au 1^{er} septembre 2023, 54 % des salarié·es du secteur privé sont soumis·es à des conventions collectives nationales arrivées à expiration : « Elementi di riflessione sul salario minimo in Italia », 4 ottobre 2023, <https://bit.ly/48Q2gEb>.

mesures extraordinaires afin d'empêcher les délocalisations vers les États-Unis qui risquent de se produire en raison de la politique protectionniste de Trump. De plus, afin de réduire les coûts de l'énergie et de relancer les sources renouvelables, elle plaide pour la création d'un marché unique européen de l'énergie. Sur le plan européen, elle souhaite « la fin des politiques d'austérité et la mise en œuvre de politiques communes pour financer les investissements publics dans les infrastructures, la connaissance, la santé et les biens communs ; pour augmenter les salaires réels ; pour mettre en place de véritables politiques industrielles en faveur de la conversion écologique, de la transition énergétique et de l'innovation technologique de notre système de production¹⁷. » L'UIL ne porte pas de revendication spécifique, au-delà de la demande d'un soutien à l'emploi de la part de l'État et de l'UE. Elle est surtout inquiète pour la baisse à prévoir des exportations d'aluminium, d'acier et de produits manufacturiers. Le durcissement des droits de douane est pour l'UIL un facteur de déstabilisation majeur pouvant conduire à la suppression d'emplois dans des secteurs déjà marqués par une pression concurrentielle croissante.

Réarmer le pays, mais à quel prix ?

Si les décisions de Donald Trump en matière de durcissement des droits de douane constituent un facteur d'inquiétude majeur pour l'opinion publique italienne, ainsi que pour le patronat et les

organisations syndicales, la course aux armements en est également un de taille.

En effet, l'ensemble des pays européens subit le choc profond qui résulte de l'invasion russe de l'Ukraine, lequel s'inscrit dans un contexte plus global d'intensification des fronts de guerre dans le monde. L'effort de réarmement se fait selon un double canal : par la Commission européenne – qui affiche l'objectif d'une coordination des États membres sur les questions de défense – et par l'Otan qui, après avoir fixé le seuil de 2 % du PIB annuel pour les dépenses destinées à la défense, a finalement imposé, sous la pression de l'administration Trump, un objectif de 5 % d'ici 2035.

Un budget de la défense en forte hausse, des arbitrages à prévoir

Quid de l'Italie dans un tel contexte ? Dans ce pays, les incitations au réarmement trouvent un terrain fertile dans l'idéologie propre à la coalition d'extrême droite qui gouverne le pays. « La culture de la défense incarne le principe fondamental de la culture démocratique » : c'est avec ces mots que le ministre de la Défense Guido Crosetto¹⁸ inaugurerait la première édition du Sommet pour la Défense qui devait avoir lieu en septembre 2025, mais qui a finalement été annulé sous la pression de l'opinion publique.

Depuis que Giorgia Meloni est au pouvoir, le Parlement italien a autorisé l'achat d'armes à hauteur de 42 milliards d'euros et le lancement de 46 programmes de réarmement ; les inquiétudes demeurent

17. <https://bit.ly/47htJOu>.

18. G. Crosetto a été nommé président de la Fédération des entreprises italiennes pour l'aérospatiale, la défense et la sécurité (AIAD) de Confindustria en 2014. Cette même année, il devient conseiller principal de Leonardo SpA (voir *infra*). En avril 2020, il est nommé président d'Orizzonte Sistemi Navali, une société créée sous forme de *joint-venture* entre Fincantieri et Leonardo SpA. Elle conçoit et construit des unités navales militaires, des frégates et des porte-avions.

quant aux répercussions économiques de ces engagements, y compris au sein du gouvernement en place. À la fin du mois de juillet, Giorgia Meloni a finalement réussi à convaincre le ministre des Transports et des Infrastructures Matteo Salvini, secrétaire fédéral de la Ligue du Nord ainsi que le ministre de l'Économie Giancarlo Giorgetti, également membre de la Ligue du Nord, de recourir aux prêts du fonds Security and Action For Europe (Safe) auquel ils étaient initialement opposés. L'Italie a alors demandé à Bruxelles de pouvoir accéder à un prêt de 14 milliards d'euros amortissable en 45 ans, à dépenser dans les cinq prochaines années¹⁹.

Le gouvernement italien semble enclin à vouloir privilégier des projets susceptibles d'avoir une double fonction, à la fois militaire et civile. Ainsi, Giorgia Meloni a demandé de « traduire en termes d'emploi et de croissance les instruments mis à disposition par la Commission européenne²⁰ ». Les inquiétudes demeurent quant à la clause de sauvegarde, qui permet de déroger temporairement aux règles budgétaires sans encourir les sanctions prévues par la Commission européenne. Même si le gouvernement assure que ces prêts n'auront pas d'incidence sur le pacte, on ne sait toujours pas comment il compte y parvenir sans recourir à la clause de sauvegarde.

Sur le front de l'Otan, l'Italie s'est d'abord engagée à respecter le seuil de 2 % du PIB

consacré aux dépenses de défense, puis de 5 % décidé lors du sommet de l'organisation au mois de juin 2025, dont 3,5 % seraient consacrés aux dépenses de défense classiques (armement, aviation ou encore dépenses de personnel) et 1,5 % aux dépenses de « sécurité », c'est-à-dire à un usage civil (infrastructures et cybersécurité).

D'après les estimations de l'Observatoire Milex, pour porter en dix ans ses dépenses militaires annuelles de 35 à plus de 100 milliards d'euros, l'Italie devra dégager de nouvelles ressources budgétaires²¹ : le défi est à la fois industriel et financier. L'augmentation des dépenses d'armement est en effet constante depuis 10 ans. La loi de finances 2026 prévoit des dépenses totales de 32,4 milliards d'euros, soit une augmentation nette de plus de 1,1 milliard d'euros (+3,52 %) par rapport aux prévisions de dépenses pour 2025²².

Pour financer ces dépenses, une augmentation des impôts combinée à une réduction des dépenses publiques est attendue. Dans un pays où les services publics sont exsangues, notamment depuis la crise des dettes souveraines en 2010-2012, les dépenses de réarmement risquent de se faire au détriment du système de protection sociale, malgré les dénégations de Giorgia Meloni²³, ou bien d'un endettement accru, mais qui serait alors incompatible avec le maintien de l'objectif que le gouvernement italien s'est fixé en matière de réduction du déficit budgétaire (3 % du PIB en 2025,

19. C. Di Foggia, G. Salvini, « L'Italia chiede all'Ue i prestiti per le armi: 14 miliardi in 5 anni », *Il Fatto Quotidiano*, 30 luglio 2025, <https://bit.ly/3Lg5R4z>.

20. A. Colombo, « Meloni imbraccia il riarmo. Incontro con i big del settore », *Il Manifesto*, 6 agosto 2025.

21. Milex est un projet lancé dans le but de réaliser un rapport annuel sur les dépenses militaires italiennes ; il a finalement servi de base à la création d'un observatoire permanent : <https://bit.ly/3X1PXNJ>.

22. <https://bit.ly/48yRvnT>.

23. S. Fleming, A. Kazmin, V. Romei, « Italy's Nato defence spending pledge clashes with mounting debt », *Financial Times*, November 10, 2025.

2,7 % en 2026). Les informations sur le financement du système de protection sociale sont toutefois moins explicites. Concernant le système de santé, par exemple, le ministre de l'Économie a annoncé que la loi de finances inclura 2,4 milliards d'euros de budget supplémentaire (en plus des 4 milliards).

D'après la Fondation Gimbe, ce chiffre ne permettra pas de compenser les 13 milliards d'euros supprimés au cours des trois dernières années, dans un contexte où une partie de ces fonds finance de fait la santé privée conventionnée avec le public. Entre le financement du fonds national de santé prévu pour 2026 et ce qui aurait été obtenu en maintenant son niveau stable à 6,3 % du PIB en 2022, elle a calculé un écart cumulé de 17,5 milliards d'euros²⁴ pour la période 2023-2026 (Fondazione Gimbe, 2025).

Sur le plan de la politique industrielle, des choix stratégiques devront être opérés pour renforcer certains secteurs de production ou encore pour réorienter la production vers des biens à usage militaire. Dans un tel contexte, on s'interroge sur le rôle et le positionnement des syndicats italiens entre défense de l'emploi et opposition à la guerre.

Réorientation de la production civile vers l'armement, au détriment de l'écologie

Le pari du gouvernement italien est clair : financer de grands travaux, à l'origine pour un usage civil, en les faisant passer pour des infrastructures indispensables

à la « sécurité » du pays ; cela supposerait de les comptabiliser dans la partie « sécurité » des 5 % de PIB exigés par l'Otan. Dans ce contexte, pendant l'été, le ministre des Transports Matteo Salvini a ressorti du chapeau un ancien projet de l'ère Berlusconi – ayant fait l'objet d'oppositions importantes depuis des décennies : le pont sur le détroit de Messine séparant le continent de la Sicile. Cet ouvrage très onéreux aurait, d'après le ministre, pu être classé en tant que dépense militaire, et donc être comptabilisé dans le paquet d'investissements pour la défense décidé lors du dernier sommet de l'Otan. Toutefois, le ministre a été rapidement démenti par le représentant des États-Unis à l'Otan qui, début septembre, s'y est fermement opposé.

En revanche, très peu de mesures ont été prises pour impulser une transition écologique²⁵. Au contraire, au mois de juillet, le décret-loi sur les infrastructures a été examiné au Parlement, qui atténue les contrôles environnementaux pour les travaux jugés nécessaires à la « défense nationale »²⁶. Lorsqu'ils entreront dans cette catégorie qui se veut assez large, une exemption accélérée de l'évaluation de leur impact environnemental s'imposera. Lorsque ces chantiers seront reconnus comme en lien avec la « défense », ils tomberont sous le secret défense. Selon la même logique, les achats d'armes et autres contrats sensibles pourront bénéficier du plus haut niveau de confidentialité et de procédures accélérées lorsqu'une commission, nommée par le gouvernement, les validera. Classer ces nouveaux chantiers

24. Pour avoir un ordre d'idée, le Trésor italien prévoit pour 2026 des mesures financées à hauteur de 18 milliards d'euros.

25. G. Talignani, « Rinnovabili, l'Italia bocciata: "Ritardo di otto anni sugli obiettivi di decarbonizzazione" », *La Repubblica*, 6 marzo 2025, <https://bit.ly/4orybzu>.

26. R. Ciccarelli, « Controlli ambientali attenuati in nome della "difesa nazionale" », *Il Manifesto*, 9 luglio 2025.

sous la catégorie de «sécurité» ou «secret défense» permettra de réprimer toute forme de dissidence, renforçant le caractère autoritaire du pouvoir en place, notamment depuis le décret-loi 48/2025 qui porte sur les dispositions en matière de sécurité publique. D'après ce texte, toute personne « occupant un immeuble destiné à servir de domicile à autrui » est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à sept ans d'emprisonnement (art.10). Le blocage de la circulation routière pourra entraîner une peine pouvant aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement (art.14). Certaines dispositions impactent fortement le droit de manifester. Des peines plus lourdes sont prévues pour les manifestants, ainsi que l'ajout de nouvelles circonstances aggravantes aux infractions existantes. En outre, les pouvoirs des forces de police sont aussi élargis et les peines pour les infractions contre les agents publics alourdies.

Mais l'effort de réarmement est censé produire aussi des effets en termes de reconversion de la production industrielle. Ainsi, dès le mois de mars 2025, le ministre de l'Entreprise et du Made in Italy annonçait que pour faire face à la crise du secteur automobile, il faudrait le relier à celui de la fabrication de composants militaires, en éloignant définitivement toute perspective d'une réorientation écologique. En Italie, le secteur de l'armement se porte bien. Le pays est le sixième exportateur mondial d'armes : entre 2020 et 2024, les exportations d'armes ont augmenté de 138 %. Le marché italien de l'industrie militaire est essentiellement occupé par Leonardo SpA²⁷

en ce qui concerne les armes terrestres, l'aéronautique et l'électronique, et par Fincantieri en matière de construction de navires militaires. En 2022, les revenus des deux groupes atteignent 15,3 milliards de dollars (13,16 milliards d'euros), soit 12 % du chiffre d'affaires de l'industrie militaire européenne et environ 2,6 % de l'industrie militaire mondiale. Toujours la même année, Leonardo occupait la 13^e place du classement des 100 premières entreprises militaires mondiales (Greenpeace, 2024).

Leonardo SpA a donc acquis Iveco Defence, une division d'Iveco, multinationale de l'automobile qui opère dans le secteur des véhicules commerciaux, pour un montant de 1,7 milliard d'euros. D'après le P-DG et DG de Leonardo, « cette opération consolide notre position d'acteur de référence dans le secteur de la défense terrestre européenne, un marché caractérisé par de fortes perspectives de croissance future²⁸. » Par ailleurs, Leonardo compte plus de 4 000 fournisseurs dans la péninsule. Ces PME, qui opèrent dans les systèmes optiques, hydrauliques, de mécanique de précision, ou encore de cybersécurité, s'orientent vers la production à usage civil et militaire après avoir débuté dans le civil²⁹.

Des syndicats opposés à la guerre

Pour les organisations syndicales italiennes, l'opposition à la politique de réarmement se combine avec des revendications sociales et salariales. Le principal argument mobilisé est celui des dépenses publiques, c'est-à-dire l'opposition à toute

27. Leonardo SpA. est une société italienne contrôlée par l'État, qui détient 30 % des actions, qui produit dans les secteurs de la défense, de l'aérospatiale et de la sécurité.

28. <https://bit.ly/4oM20e5>.

29. L. Maggiori, « Dossier/ Le catene della guerra in Italia. I fornitori in Emilia Romagna (1) », *Atlante delle guerre e dei conflitti del mondo*, 29 gennaio 2025, <https://bit.ly/4qzQRP3>.

coupe budgétaire au système de protection sociale en faveur du réarmement. Les syndicats plaident pour que soit entreprise une véritable politique industrielle (civile) et pour que les salaires sortent de leur longue période de stagnation.

Interrogé quant au projet de reconversion de la production automobile dans le secteur du réarmement, le secrétaire de la CGIL, Maurizio Landini, affirme : « Je pense que c'est complètement idiot. Nous sommes ici face à des choix de principe. Quand on produit des armes, on doit ensuite les utiliser. Cette hypothèse de reconversion n'est pas acceptable, car elle nous fait entrer dans une économie de guerre, alors qu'il faut plutôt offrir des possibilités de développement et des droits³⁰. » Pour la CGIL, le nœud du problème réside dans les investissements insuffisants dans l'innovation technologique, mais aussi dans la décarbonation de secteurs comme la sidérurgie ou la chimie. La question de la sortie de la précarité demeure une revendication phare pour la principale confédération italienne, qui oppose à la politique du réarmement une politique permettant aux Italien·nes d'avoir un emploi de qualité³¹. La position de la CISL³² est un peu plus nuancée, puisqu'elle soutient le projet Réarmer l'Europe et une défense commune européenne. Elle conteste, toutefois, la visée nationale du financement qu'elle souhaiterait voir destiné à un projet de défense européen.

Les mots d'ordre contre la guerre et le réarmement ont été intégrés aux revendications sociales issues des grèves nationales confédérales de la CGIL et de l'UIL ces dernières années, notamment sous l'impulsion du mouvement pacifiste³³. Il s'agissait d'une part pour ces deux centrales d'afficher leur opposition au soutien militaire à la guerre en Ukraine, et d'autre part de contester les dépenses croissantes de réarmement prévues par les trois dernières lois de finances. Ainsi, la grève interprofessionnelle du 29 novembre 2024, appelée par la CGIL et l'UIL avec le soutien des syndicats de base, mêle revendications sociales et pacifistes : contre la loi de finances qui augmente les dépenses militaires, en réduisant celles pour l'éducation et les collectivités locales³⁴. Plus radicaux, les syndicats de base mettent l'opposition à la guerre au centre de leurs mobilisations. Ces derniers sont à l'origine de plusieurs mobilisations et grèves interprofessionnelles, parmi lesquelles celle du 2 octobre 2025 qui a vu défiler 2 millions de personnes dans la rue pour s'opposer au génocide en cours à Gaza et à l'arrestation des militant·es de la Global Sumud Flotilla³⁵. À Gênes, le Collectif autonome des travailleurs du port de Gênes (CALP) est particulièrement impliqué dans la mobilisation contre la livraison d'armes à Israël. Créée en 2012 au sein de la Filt CGIL, représentant les salarié·es des entreprises qui gravitent autour du port, ce collectif a

30. E. Marro, « Landini: "La Cgil alla piazza M5S? No, ma rispettiamo l'idea. Basta corsa al riarmo" », *Il Corriere della sera*, 25 marzo 2025, <https://bit.ly/3X1SqHZ>.

31. <https://bit.ly/48OP56p>.

32. <https://bit.ly/3Jue98u>.

33. <https://bit.ly/43DNP2t>.

34. R. Ciccarelli, « Landini: "Sciopero, rivolta sociale e lotta per la pace sono la stessa cosa" », *Il Manifesto*, 24 novembre 2024.

35. Cette initiative maritime internationale vise à briser le blocus israélien de la bande de Gaza : G. De Girolamo, F. Pezzopane, « Basta con l'economia di guerra », *Jacobinitalia*, 9 settembre 2025, <https://jacobinitalia.it/basta-con-leconomia-di-guerra/>.

rejoint en 2020 l'union syndicale de base. Au mois d'août 2025, les dockers génois ont annoncé lors soutien actif à la Global Sumud Flotilla.

Conclusion

L'Italie se trouve au carrefour des multiples crises présentées dans ce numéro spécial de la *Chronique internationale de l'IRES*. La radicalisation de la politique protectionniste sous le second mandat de Donald Trump inquiète l'opinion publique italienne, le patronat, ainsi que les organisations syndicales. Dans un pays qui connaît une forte stagnation salariale et une précarité structurelle de l'emploi, les confédérations syndicales craignent que cette situation n'entraîne une baisse des emplois, notamment dans les secteurs qui exportent le plus. Leur principale demande, auprès du gouvernement italien mais aussi de l'UE, est la mise en œuvre de mesures permettant de protéger et de préserver ces emplois. Or, pour faire face aux incertitudes engendrées par cette conjoncture, le gouvernement italien privilégie la recherche de marchés

alternatifs à l'exportation dans un contexte où très peu a été fait dans le passé en faveur d'une politique de réindustrialisation, mais aussi de transition énergétique.

Simultanément, l'Italie répond favorablement aux décisions de l'Otan et s'engage à consacrer 5 % de son PIB aux dépenses de défense, et à recourir pour ce faire au programme européen Safe, une décision à laquelle les syndicats italiens s'opposent fortement. Au-delà de leur positionnement historiquement pacifiste, ils craignent de nouvelles coupes dans le système de protection sociale, déjà soumis à une cure d'austérité à la suite de la crise des dettes souveraines.

La question des stratégies syndicales concrètes à mettre en œuvre pour faire face à ces défis leur reste posée dans un contexte où le droit d'expression a été fortement restreint par le gouvernement d'extrême droite notamment depuis le décret-loi sécurité 2025³⁶ et où les syndicats ont à représenter des travailleurs paupérisés et de plus en plus précaires.

Achévé de rédiger le 21 novembre 2025.

36. <https://www.amnesty.it/appelli/proteggere-il-diritto-di-protesta-in-italia/>.

Sources :

- Fondazione Gimbe (2025), *8° Rapporto Gimbe sul Servizio Sanitario Nazionale*, 8 ottobre, <https://bit.ly/4omiBWc>.
- Fondazione Di Vittorio (2025), *Precarietà e bassi salari. Rapporto Fondazione Di Vittorio sul lavoro in Italia a dieci anni dal Jobs Act*, 30 aprile, <https://bit.ly/4pMpU9L>.
- Greenpeace (2024), *Economia a mano armata 2024. Spesa militare e industria delle armi in Europa e in Italia*, aprile, <https://bit.ly/47N9xn5>.
- ICE (2025), « Italia - Stati Uniti: analisi dell'interscambio commerciale e stima del costo dei dazi », *Mercati in tempo reale - Approfondimento*, n° 2, agosto, <https://bit.ly/4o7p7zK>.
- Istat (2024), *Quanto siamo internazionali?*, <https://bit.ly/3JaGIND>.
- OCDE (2025), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2025. Pouvons-nous surmonter la crise démographique ?*, Paris, Éditions de l'OCDE, <https://doi.org/10.1787/79445578-fr>.